

M. le Président fait ensuite connaître l'ordre du jour qui se lit comme suit :

1. Introduction.—Adresse du Surintendant.
2. Lectures de lettres et de communications.
3. Considérations relatives à l'inspection des écoles :
 - a. Etendue des districts d'inspection,
 - b. Nombre d'écoles et institutions scolaires et leur inspection,
 - c. Traitements et modes de paiements,
 - d. Frais de voyages,
 - e. Résidence des inspecteurs,
 - f. Règlements concernant l'inspection des écoles,
 - g. Statistiques fournies par les inspecteurs d'écoles et les commissions scolaires.
4. Bureaux d'examineurs : — Leur nombre, leur organisation, les programmes d'examens, actuels, l'âge des candidats, etc.
5. Instituteurs et institutrices : — Enseignement professionnel, conférences pédagogiques, traitements.
6. Ecoles : — Des maisons d'écoles, du mobilier et des emplacements ; des causes qui retardent les progrès des élèves et des moyens d'améliorer les écoles en général.
7. Fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire.
8. Modifications à apporter aux lois scolaires.

Lecture de lettres et de communications.

Lecture des lettres de MM. les inspecteurs Béland et Gay exprimant leur regret de ne pouvoir assister au congrès pour cause de maladie, et d'un télégramme de M. Nantel par lequel il annonce qu'il ne pourra être présent à la première séance.

Il est aussi donné lecture des lettres adressées au département de l'Instruction publique et aux inspecteurs par la compagnie du chemin de fer du Lac St-Jean, offrant aux membres de la convention de faire une excursion au lac St-Jean, à prix réduit.

M. le Président communique les notes de MM. les inspecteurs Béland, Lippens, Lefebvre, Lucier, McGregor, Stenson, Tétrault et Tremblay (de Gaspé), puis la question de l'étendue des districts d'inspection est alors mise à l'étude.

MM. Lippens, Fontaine, McGregor, Stenson, Beaulieu, Vien, Demers, Belcourt, McGown, Savard, Bégin, Dupuis, Tremblay (de Charlevoix), Brault et Hubbard, font connaître leurs vues sur ce sujet, et il est finalement résolu, sur proposition de M. Stenson, appuyé par monsieur McGregor ;

“ Que, dans le but de faire connaître aux comités du Conseil de l'Instruction publique l'étendue des divers districts, chacun des inspecteurs devra compter la distance réelle et indispensable parcourue par lui pour faire la visite de ses écoles et transmettre ce renseignement, aussi tôt que possible, au département de l'Instruction publique.”

La séance est ajournée à deux heures de l'après-midi.

—
•SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

PRÉSENTS : — Les mêmes, plus M. l'inspecteur Nantel.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du matin.

M. le Président donne communication du télégramme suivant qu'il vient de recevoir :

“ Montréal, 19 août 1890.

“ Je regrette infiniment de ne pouvoir assister à la convention des inspecteurs.”